

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 2 ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

COMMUNE DU TAMPON
SERVICE COMMANDE PUBLIQUE
256 RUE HUBERT DELISLE
97430 TAMPON
TÉL. : 0262.57.86.78
FAX. : 0262.57.87.38

B - Identification du titulaire du marché public

TITULAIRE :
GROUPEMENT SBTPC SOGEA REUNION (mandataire) / COREM

SIEGE SOCIAL: SBTPC SOGEA REUNION 28, RUE JULES VERNE-ZIC N°2-BP 92013-97824 LE PORT CEDEX-
TEL 0262 42 4500 FAX 0262 43 49 80 RCS SAINT-DENIS-SIRET 310 850 342 00026-APE 4399 C

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Le présent avenant concerne le marché n° VI2019.292 relatif aux **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE REFOULEMENT DE SECOURS DES HERBES BLANCHES**

■ **Date de la notification du marché public :** 12 décembre 2020

■ **Durée d'exécution du marché public :** Durée d'exécution du marché public : 5 mois

■ **Montant initial du marché public :**

Taux de la TVA : 8,5%

Montant HT : 1 599 126,60

Montant TTC : 1 735 052,36 €

L'opération DE REFOULEMENT SECOURS DES HERBES BLANCHES ET AMENAGEMENT DU SECTEUR PITON BLEU a fait l'objet d'une demande de subvention au titre du FEADER, l'objectif étant de sécuriser les retenues collinaires par la création d'une chaîne de refoulement à partir du réservoir de PAYET GO justifiée par un délaissé de débit à cet endroit de l'eau brute provenant du Bras de la Plaine et jusqu'à la retenue collinaire des Herbes Blanches.

Cet ouvrage a un intérêt primordial en cas de déficit pluviométrique. Il permet de maintenir un niveau d'eau dans les retenues toute l'année avec pompage en continu jusqu'à 80 m3/h et ne pas attendre une période de sécheresse. Le volume disponible sur un pompage à l'année correspond à la capacité d'une retenue collinaire (350 000 m3).

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Lors de la réalisation de l'ouvrage comprenant 2 stations de relèvement, des travaux imprévus sont rendus nécessaires pour assurer la mise en œuvre des installations et concernent :

1/ Enfouissement total de la canalisation sur le chemin Piton Bleu pour permettre le croisement des tracteurs agricoles. La canalisation était prévue sur la partie haute en accotement en aérien mais ne permettait pas le croisement des engins agricoles. La solution est l'enfouissement de cette partie du réseau
- Montant 155 165,00 € HT

2/ Traversée RN3 et prolongement du réseau car la canalisation existante sous chaussée ne permettait pas la connexion. Cette canalisation, après des vérifications lors des études, et en concertation avec le fermier, était en parfait état, mais lors des travaux, la canalisation s'avère inutilisable. Une nouvelle traversée est par conséquent nécessaire.
- Montant 204 288,00 € HT

3/ Réparation du réseau existant de la canalisation de refoulement diamètre 200 entre la retenue et la RN3 (fuites importantes et casses sur le réseau) :
- Montant 134 850,00 € HT

4/ Prise en compte de branchements supplémentaires et individuels pour chaque agriculteur avec modification du tracé. Lors des études, il était prévu la livraison de l'eau sur le tronçon secondaire et par alternance. La gestion individuelle impose des branchements individuels agricoles et une vanne de fermeture. De plus, le tracé le long du sentier touristique a été privilégié pour ne pas impacter les zones d'élevage:
- Montant 41 960,00 € HT

Ces travaux supplémentaires présentent un total de **Total** : 536 263,00 € HT

Ces travaux seront passés en application de l'article R.2194-2 du Code de la Commande Publique.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non / Oui

Montant du marché initial : 1 599 126,60 € HT

Montant de l'avenant n° 2 : 536 263,00 HT

Nouveau montant du marché : 2 135 389,60 € HT soit 33,53% du marché initial.

Le délai des travaux est prolongé de 6 mois supplémentaires.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A Tampon,

Signature

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.